

# médiatic

mai/juin 2006 ' numéro 109

## → é d i t o

Il ne faut pas, par principe, s'opposer à tout ce qui est taxé de télé-réalité; encore que l'expression pourrait bien être d'emblée prise dans un sens négatif! Il est possible de faire de la bonne télé-réalité, mais les exemples sont rares. Rappelons que la télé-réalité n'est pas née en francophonie le jour de l'apparition du *Loft* de M6. Un « ancêtre » de 1984 doit beaucoup à la TSR, dans *Case ouverte*, une expérience conduite par Yvan Dalain, intitulée *Au cœur du racisme*.

La TSR a réussi une expérience dans ce domaine, avec le gentil *Mayen 1903*. On peut aussi citer un exemple actuel: *Nouvelle star*. Ça passe sur M6 entrelardé de pub pour la Suisse romande, le mercredi soir, durant plus de deux heures. Ce n'est pas la présence, du reste souvent excellente, de Cindy, une jeune Neuchâteloise d'origine portugaise, qui conduit à citer cet exemple. *Nouvelle star* est un mélange de défauts et de qualités.

Les défauts? Tout est fait pour occuper une soirée entière, en ralentissant l'annonce du classement, en reprenant plusieurs fois des extraits des numéros présentés, en insérant des documents préenregistrés, en rappelant souvent les moyens de voter, ce qui permet d'encaisser à chaque appel autour d'un demi-euro. À propos, cela rapporte combien? Des chauffeurs de salle poussent probablement les fans de chaque concurrent à hurler. La mise en images ressemble à un feu d'artifice permanent, un peu toujours le même.

Mais les qualités? Elles sont évidentes: plus on avançait vers la finale, meilleurs furent ceux qui restent. Ces jeunes gens chantent bien, savent se tenir sur scène, offrent ainsi un bon spectacle de variété glissant parfois vers l'émotion. Un jury de quatre spécialistes sans complaisance, secs dans certaines appréciations, mais pas avares de compliments, a aidé les concurrents à améliorer d'une semaine à l'autre leur prestation.

Oui, la télé-réalité acceptable existe! Et si Cindy, ou Lole, participait l'an prochain pour la Suisse, à l'*Eurosong 2007*? ■

Freddy Landry

## → s o m m a i r e

### médiascope

Conseil des programmes ③

Mais il a aussi été dit que ⑤

### infos-régions

Conseil régional ⑥

Salon du Livre ⑥

*La Soupe* à Romont (SRT-FR) ⑦

Le débat spectacle (SRT-VD) ⑧

### pleins feux

Musique à vents populaire ⑩

Jean-Louis Millet ⑫

Dossier Finances 3 ⑬



## → Sociétés Romandes de Radio et Télévision (SRT)

### SSR idée suisse BERNE

SRT BERNE: Jürg Gerber  
Route de Reuchenette 65  
Case postale 620 – 2501 Bienne  
Tél. 032 341 26 15 – Fax 032 342 75 41  
gerbien@smile.ch

### SSR idée suisse FRIBOURG

SRT FRIBOURG: Raphaël Fessler  
Rue Marcello 12  
Case postale 535 – 1701 Fribourg  
Tél. 026 322 43 08 – Fax 026 322 72 54  
raphael@fesslercom.ch

### SSR idée suisse GENÈVE

SRT GENÈVE: Blaise-Alexandre Le Comte  
Chemin des Clochettes 16 – 1206 Genève  
Tél. 078 676 78 69  
blaxandre@blaxandre.ch

### SSR idée suisse JURA

SRT JURA: Christophe Riat  
Rue des Carrières 25  
Case postale 948 – 2800 Delémont 1  
Tél. 079 239 10 74  
christophe.riat@jura.ch

### SSR idée suisse NEUCHÂTEL

SRT NEUCHÂTEL: Suzanne Beri  
Chemin des Carrières 30  
2072 Saint-Blaise  
Tél. 032 753 95 38  
suzanne.beri@net2000.ch

### SSR idée suisse VALAIS

SRT VALAIS: Jean-Dominique Cipolla  
Case postale 183 – 1920 Martigny  
Tél. 027 722 64 24 – Fax 027 722 58 48  
cipolla.jean-dominique@mycable.ch

### SSR idée suisse VAUD

SRT VAUD: Jean-Jacques Sahli  
Les Tigneuses – 1148 L'Isle  
Tél. 021 864 53 54  
srt-vaud@swissinfo.org

Le courriel est à adresser à la Société de votre canton (adresse ci-dessus).

### MÉDIATEUR RTSR

Emmanuel SCHMUTZ  
Rue du Simplon 1  
1700 FRIBOURG  
Tél. et fax: 026 475 34 70

# → pour participer aux émissions

## RSR - LA PREMIÈRE

### Les Dicodeurs

*Pour les réservations, téléphonez au 021 318 18 32, le lundi dès 11h 15 ou inscrivez-vous par Internet: [www.rsr.ch/dicodeurs](http://www.rsr.ch/dicodeurs), trois semaines avant l'émission. Les enregistrements ont lieu le lundi de 17h 45 à 22h 45 environ.*

#### PROCHAINES DATES:

12.06 La Brévine (JU) Au Loup Blanc

19.06 Charmey (FR) Le Sapin

Pause estivale

### Le Kiosque à Musiques

*Entrée libre. En direct de 11 heures à 12h 30. Le Kiosque à Musiques a lieu chaque samedi dans un lieu différent de Suisse romande.*

#### PROCHAINES DATES:

10.06 Riddes (VS) 100<sup>e</sup> anniversaire de la Fanfare  
Hélvétia d'Isérables

17.06 Corminbœuf (FR) 40<sup>e</sup> anniversaire de La Chanson  
des 4 Saisons

24.06 Lucerne (LU) Fête Fédérale des Musiques

01.07 Moudon (VD) 3<sup>e</sup> Festival des musiques populaires

08.07 Fribourg (FR) Jazz Parade

À RENVoyer À LA SOCIÉTÉ DE VOTRE CANTON

Devenez membre de **SSR idée suisse ROMANDE** et vous recevrez régulièrement le Médiatic  
Je souhaite adhérer à la société de mon canton (cotisation annuelle de fr.20.-).

Nom	Courriel
Prénom	Date
Adresse complète	Signature

## → Conseil des programmes du 24 avril 2006

**Dans sa séance du lundi 24 avril, le Conseil des programmes de la RTSR est revenu sur le futur de « Forums », l'émission d'actualité de fin d'après-midi à la Radio Suisse Romande, qui compte désormais trois producteurs, Serge Gumy, Mehmet Gultas et Joël Marchetti. Ce dernier a répondu aux questions des membres, en compagnie de Patrick Nussbaum, chef de l'information à la RSR. Yves Ménéstrier, directeur de la programmation à la TSR, et Isabelle Binggeli, directrice des programmes à la RSR, ont également assisté à cette rencontre mensuelle, alors que Nicole Weyer, rédactrice en chef de l'unité « Société et culture » à la TSR était invitée à présenter la nouvelle offre culturelle de la Télévision Suisse Romande.**

Dans sa nouvelle version, l'émission *Forums* ne change pas, ni dans ses ambitions, ni dans son langage. Son profil reste le même, avec ses formes de débats, ses invités, et elle se veut toujours un moment de radio privilégié, à une heure de grande écoute, où l'on traite de l'actualité du jour, de façon agréablement décontractée et sans tabou. Dès le 1<sup>er</sup> mai, l'habillage est quelque peu modifié, et un vrai duo s'installe - avec deux personnes à l'antenne - pour mieux interviewer les gens, mais aussi pour être encore plus sur le terrain, là où se passe l'actualité, avec une notion de proximité renforcée. Les trois journalistes devenus pro-

ducteurs de *Forums* ont tous une culture spécifique: deux d'entre eux sont axés sur la politique, alors que le troisième, Mehmet Gultas est économiste de formation, ce qui en fait un journaliste plus généraliste. Dans son souci de diversifier les invités, l'équipe promet de rechercher des intervenants dans d'autres cantons, afin de trouver un équilibre. Et de répondre ainsi à la demande récurrente des auditeurs des régions plus éloignées du bassin lémanique d'avoir aussi des interlocuteurs plus proches d'eux. La longueur des titres, qui a parfois fait sourciller l'auditeur, est conservée, car elle est la vitrine de l'émission.

La durée des débats ne change pas fondamentalement, car elle est déjà souple dans *Forums* et peut aller aisément de sept à vingt-cinq minutes lorsque le sujet le demande. Grâce à son réseau de correspondants, l'émission aimerait aussi être plus présente à l'étranger, notamment sur les grands événements politiques.

### NOUVELLE POLITIQUE CULTURELLE À LA TSR

Après avoir rappelé que le mandat culturel pour une télévision généraliste est le plus difficile à réaliser, en raison de sa diversité, Yves Ménéstrier a encore souligné →



Au premier plan, de gauche à droite Patrick Nussbaum, chef de l'information à la RSR et Joël Marchetti, l'un des trois producteurs de *Forums* à la RSR

(photo C. Landry)

# médiascope

CONSEIL DES PROGRAMMES  
DU 24 AVRIL 2006 (suite)



Nicole Weyer, rédactrice en chef de l'unité  
« Société et culture » à la TSR (photo TSR)

qu'il n'était pas aisé d'atteindre des chiffres d'écoute « grand public » pour de telles émissions. Puis, il a laissé Nicole Weyer présenter les deux nouvelles émissions de la TSR, à savoir *Illico* et *Singulier*. La première est un magazine de quarante minutes, bimensuel, qui passe le jeudi soir, aux environs de 22 h 45. L'émission tient à appréhender la « culture au sens le plus large », en parlant de musique, d'arts plastiques, etc.

L'autre, *Singulier*, donne durant trente minutes la parole aux personnalités du monde des lettres, de la pensée, aux scientifiques et aux philosophes. Il y a derrière chaque émission un long travail de préparation, au cours duquel la journaliste s'entretient avec l'invité et choisit avec lui une ligne directrice, et les objets qui l'entourent, en fonction de sa biographie. Si la voix off qui caractérise l'émission n'est pas appréciée de tous, elle a été choisie – après beaucoup d'essais – pour favoriser la mise en confiance de l'invité et ainsi appeler à la confiance.

## QUATRE RENDEZ-VOUS POUR LE PUBLIC ROMAND

Actuellement, quatre émissions dites « culturelles » se partagent le public de Suisse romande: outre *Illico* et *Singulier*, il convient en effet de citer *Sang d'encre* et *Cadences*. Elles passent souvent tard dans la soirée, mais devraient être prochainement rediffusées à d'autres heures pour satisfaire un public peu noctambule. Certains aimeraient plus de culture à la Télévision Suisse Romande, avec des sujets comme le cinéma, l'histoire, la géographie ou l'ethnologie. Des sujets que l'on retrouve pourtant dans les émissions déjà en place, comme le cinéma traité dans *Illico* lors des rencontres de Soleure ou le domaine « socioculturel » amené par l'architecture. L'idée de *Singulier* était de constituer un patrimoine, en conservant les témoignages de personnalités romandes, pour en disposer dans le futur. Comme le dit Yves Ménestrier, « on peut discuter de la forme, certes. Mais c'est notre mission de faire cela. Pivot faisait 2 % de parts de marché, et on ne peut pas parler de taux d'écoute pour la culture ». De plus, si le cinéma semble mieux passer à la télévision, il n'en va pas de même pour le livre, qui, lui, passe mieux à la RSR. Mais, comme le relève Yann Gessler, président du Conseil

des programmes, paradoxalement, on parle plus de cinéma à la RSR qu'à la TSR!

L'émission *Sang d'encre* est critiquée pour sa forme, qui ne met pas assez en valeur le livre et ne donne pas vraiment l'envie de lire. Les membres du Conseil des programmes souhaiteraient une émission différente, dans laquelle on regroupe des personnes qui aiment le livre et font partager leur passion au téléspectateur. Et malgré la remise du « Prix des ados » au récent Salon du Livre, la littérature pour la jeunesse reste trop peu présente à la TSR. Car si le premier média est le « bouche à oreille », la radio et la télévision se doivent d'en être les déclencheurs, afin que le livre puisse vivre ■

Arlette Roberti

OSEZ  
LE PETIT CLIC  
ET RETROUVEZ  
NOS  
RUBRIQUES  
D'ACTUALITE  
SUR INTERNET

Vous y trouverez les « humeurs et commentaires » de Fyly, des coups de cœur pour une émission ou un événement, des dossiers bien documentés et des offres de sortie pour tous les goûts.

[www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch)

## → conseil des programmes

### MAIS IL A AUSSI ÉTÉ DIT QUE...

▶ la série sur l'accident de Tchernobyl, entre 13 et 14 heures à la RSR, a été un bel exemple de travail de documentation en profondeur. On a eu ainsi un autre regard sur l'histoire très intéressant

▶ l'émission *De quoi j'me mêle*, consacrée à une visite initiatique à Pornoland, s'adressait plutôt aux jeunes, malheureusement encore au lit à cette heure le dimanche matin. Dommage, car malgré son langage assez cru, l'émission a plu, parce que sans tabou. Mais elle pouvait avoir des côtés choquants pour certains auditeurs, d'où les précautions prises par les journalistes en début d'émission

▶ il est étonnant d'intituler une émission de début de soirée *Devine qui vient dîner*, alors qu'en Suisse romande on ne dîne pas le soir, on soupe...

▶ pour la deuxième fois de l'année 2006, on a cité Samuel Schmid comme un président de la Confédération en exercice! Et cette fois-ci lors de la remise de la Coupe suisse de football à Berne!!!

▶ *Stars, etc.*, à la TSR, ressemble beaucoup à une émission de publicité. Réponse d'Yves Ménéstrier: il y a pub clandestine quand on est payé pour l'insérer. Même s'il est toléré de citer des marques dans cette émission, c'est une question d'équilibre, à vérifier. C'est un achat à l'extérieur, et les producteurs doivent respecter les règles données, qu'ils ont préalablement acceptées

▶ lors de la même émission, qui se déroulait à Courchevel, il était malvenu de mettre en parallèle le ski et l'écologie, car les remontepentes et les dameuses sont dévoreurs d'énergie

▶ le reportage sur le chocolat tourné dans une fabrique fribourgeoise a été fort goûté par les téléspectateurs de ce canton

▶ le téléfilm sur le procès de Bobigny a été fort apprécié, informatif et bien documenté

▶ les Saints annoncés dans l'éphéméride du jour sont parfois fantaisistes et, le 18 avril, Saint-Parfait a dû céder sa place à Saint-Apollon, un inconnu venu semble-t-il de nulle part, ou du moins pas d'un calendrier officiel

▶ si la TSR ne pouvait passer sous silence les 80 ans de la reine d'Angleterre, mais était-il nécessaire « d'en faire autant »?

▶ l'émission *A côté de la plaque* avec Stéphane Lambiel a démontré un travail de préparation extraordinaire de la part de la présentatrice, qui a su s'adapter à son jeune invité

▶ une fois encore, la TSR et la RSR sont accusées de ne pas faire assez de place aux émissions de chants populaires. Réponse: on en trouve dans *De Si De La* à la TSR, dans le *Kiosque à Musiques* (La Première) et dans *Chant libre*, l'émission de Jean-Pierre Amman (Espace 2) à la RSR

▶ certains aimeraient voir le Cantique suisse, sur fond de drapeau, réintroduit en fin de programme ■

AR

# Adhérez à votre SRT !

**Devenez membre de votre société cantonale et vous pourrez vous aussi donner votre avis sur les émissions du service public de la Radio et de la Télévision Suisse Romande.**

**Vos remarques seront ensuite transmises aux professionnels de la RSR et de la TSR, lors de chaque séance du Conseil des programmes.**

## infos-régions

### → Conseil régional de la RTSR du 6 avril 2006

*Le jeudi 6 avril dernier, les membres du Conseil régional ont siégé à Lausanne, sous la présidence de Jean Cavadini et en présence d'Armin Walpen, directeur de SSR idée suisse, Gérald Tschopp, directeur de la RSR, Gilles Marchand, directeur de la TSR et Yann Gessler, président du Conseil des programmes RTSR.*

Au cours de cette séance, les représentants des sept cantons romands ont été informés sur la bonne marche de leur radio et leur télévision de service public. Gérard Tschopp a relevé la nette progression des recettes commerciales, dues notamment au parrainage. La *Schubertiade*, la reprise de WRG (World Radio Geneva) sont également des éléments positifs en matière de finances en cette période d'austérité qui s'inscrit dans le programme de la RSR.

Une situation qui ne remet pourtant pas en cause l'arrivée de la radio de haute définition (DAB) cette année encore, la création d'une radio pour les jeunes et la prochaine fête de la musique, à l'enseigne de *Label Suisse*, annoncée les 29, 30 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2006.

Malgré les restrictions budgétaires également à l'ordre du jour à la TSR,

Gilles Marchand s'est quant à lui réjoui de la bonne audience de la TSR, avec le succès des Jeux Olympiques et les nouvelles émissions pour la jeunesse – de 17 heures à 19h30 – qui ont porté à 40 % les parts de marché de TSR2 en février dernier. Le nouveau logo, comme la nouvelle formule de l'actualité entre 19 heures et 20 heures, ont aussi été bien accueillis par le téléspectateur romand.

Enfin, la distribution des programmes se fera dorénavant par câble, satellite ou TNT (Télévision Numérique Terrestre), ce qui amènera la disparition du 10 % des antennes en forme de râteaux trônant encore sur les toits suisses. ■

**NB**

Jean Cavadini, président  
SSR idée suisse ROMANDE



### → Les SRT au Salon du Livre

Du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai, les SRT ont à nouveau tenu un stand à Genève, dans le cadre du 20<sup>e</sup> Salon du Livre. 25 personnes, membres des comités des sociétés de Berne, Fribourg, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud ont fait acte de présence durant les cinq jours de la manifestation et abordé le chaland avec conviction, puisque ce ne sont pas moins de 65 nouveaux membres qui ont été accueillis dans les différentes associations cantonales de SSR idée suisse ROMANDE. Placé en face des stands de la RSR et de la TSR, celui des SRT avait une position stratégique agréable, qui a permis de recevoir les personnes

assistant aux émissions, et avoir ainsi un franc dialogue avec le public. Plus d'une septantaine de visiteurs, d'ailleurs, ont accepté de donner par écrit leur avis sur les émissions de la Radio et de la Télévision Suisse Romande. Selon Jean-Jacques Sahli, animateur responsable du stand, un travail sérieux a été accompli par les personnes sur le stand, lesquelles ont distribué 550 exemplaires du Médiatic. ■

**AR**

Raphaël Fessler,  
Jean-Jacques Sahli, Françoise  
Reymond et Martina Chyba

(photo C. Landry)



# → SSR idée suisse FRIBOURG

## LA SOUPE DANS LE CANTON DE FRIBOURG

Le 9 avril dernier, la nouvelle salle de spectacle « Le Bicubic » de Romont (dans le district de la Glâne) recevait l'émission *La Soupe* diffusée en direct de 11 heures à 12h30 sur les ondes de RSR La Première.

Ce n'était pas la première fois que la troupe de *La Soupe* quittait le studio 15 de la Sallaz pour une incursion en Romandie.

SSR idée suisse FRIBOURG salue cette présence « sur le terrain » et souhaite que la production soit dotée de moyens permettant un tournus annuel complet en Suisse Romande et une collaboration plus étroite avec les sept sociétés cantonales d'auditeurs et de téléspectateurs.

A Romont, trois membres du comité de SSR idée suisse FRIBOURG étaient présents pour y distribuer le *Médiatic*, ainsi que des bulletins d'adhésion.

Les quelques 500 personnes présentes ont pu apprécier l'émission, qui constitue un véritable spectacle bien rythmé, grâce à un sérieux travail de préparation mais aussi à l'imagination - parfois délirante - et aux réparties improvisées des talentueux chroniqueurs (au féminin également, merci Michèle Durand-Vallade!)

A ce propos, nous entendons cette animatrice-journaliste en semaine dans *Journal infime* et *Devine qui vient dîner*: c'est une excellente idée de permettre aux spectateurs-auditeurs de *La Soupe* de mettre un visage sur une voix familière: à renouveler avec d'autres voix de la RSR.

Par la voix et la mimique de Yann Lambiel, le public a également pu

constater que Daniel Bréaz, syndic de Lausanne, « s'exportait » très bien...

Le succès de l'émission repose également sur le choix de l'invité; celui de Romont, Pascal Corminbœuf, conseiller d'État (élu sans parti, un cas unique en Suisse) a contribué à la réussite de la rencontre.

Entre deux « vannes », Pascal Corminbœuf a glissé avec succès - pour témoin les applaudissements 100 % spontanés du public - des idées politiques pleines de bons sens.

A Romont, nous avons rencontré des auditeurs heureux qui ont manifesté une fois de plus leur grand attachement aux programmes de la Radio Suisse Romande.

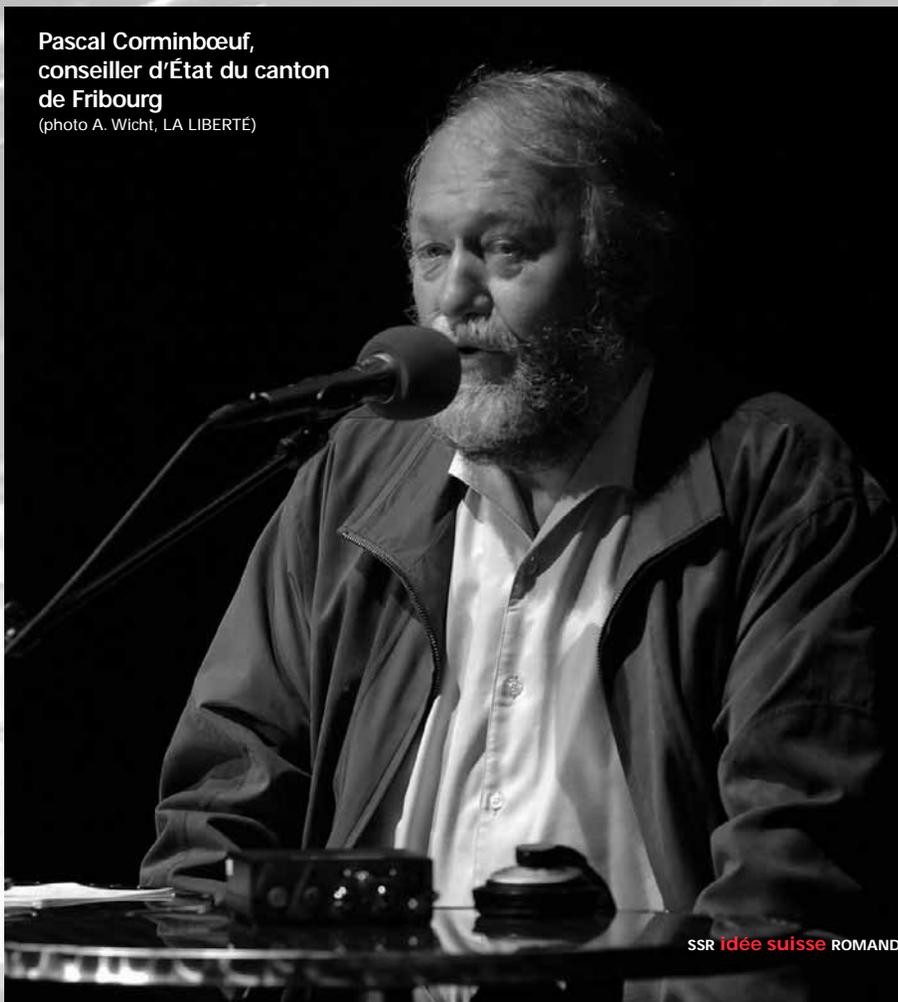
Que la direction de celle-ci nous entende: vous savez à quel point est appréciée la présence des « acteurs » de la RSR sur le terrain; alors sachez que les Romands reprendraient volontiers un peu de soupeS...! ■

**Raphaël Fessler**  
SSR idée suisse FRIBOURG

*Vos remarques, vos coups de gueule ou de cœur, directement à l'adresse suivante :*  
**[ssr.fribourg@bluewin.ch](mailto:ssr.fribourg@bluewin.ch)**

**Pascal Corminbœuf,**  
conseiller d'État du canton  
de Fribourg

(photo A. Wicht, LA LIBERTÉ)



# infos-régions

## → SSR idée suisse VAUD

### NOUVEAU COMITÉ ET DÉBAT À LAUSANNE

*Lors de sa dernière assemblée générale annuelle, le 4 mai dernier à Lausanne, la SRT Vaud a renouvelé son comité pour les quatre ans à venir. En seconde partie de soirée, invités et membres présents ont pu dialoguer avec les responsables de « Forums » (RSR) et « Infrarouge » (TSR), afin de dire leur opinion sur la forme des débats à la radio et à la télévision. Une discussion intéressante, à laquelle participaient également Yann Gessler, président du Conseil des programmes de la RTSR et Jean-Philippe Rapp, engagé en tant que modérateur.*

Une centaine de personnes ont répondu à l'invitation de SSR idée suisse VAUD, pour cette 26<sup>e</sup> assemblée générale, justement convoquée à la Maison de la Publicité et de la Communication, là où précisément sont formés les journalistes romands. Parmi les invités, on relevait notamment la présence de Diane Gilliard, 2<sup>e</sup> vice-présidente du Conseil communal de Lausanne, Laurent Rebeaud, chef de la Cellule Bic-Web à l'État de Vaud, Esther Jouhet, secrétaire générale de la RTSR, Gilles Marchand, directeur de la TSR et Cédric Hinderberger, hôte des lieux.

**Michel Riat,**  
nouveau président  
de la SRT Vaud  
(photo A. Roberti)



Dans son rapport de gestion, le président Jean-Jacques Sahli, dont c'était la dernière assemblée, a souligné la bonne marche de la société.

203 nouvelles adhésions acquises en cours d'exercice portent le nombre des membres à 969, ceci grâce à l'organisation de 40 stands de promotion.

Plusieurs manifestations d'importance ont également jalonné cette année, comme un débat sur le thème de « L'information à la RSR », deux visites guidées des studios RSR à Lausanne et une de la TSR à Genève, des rencontres avec Manuella Maury, Laurence Bisang et Darius Rochebin, toutes riches de contacts, un concert à l'AUDIO-RAMA, Musée national suisse de l'audiovisuel, à Territet, avec les artistes du Duo May-Jo et la chanteuse Françoise Frelat, sans oublier la désormais traditionnelle - et haute en couleur - remise du Prix SRT Vaud, attribué au réalisateur Michel Favre, pour *Une Vaudoise à la mer*, diffusé dans le cadre de *Passe-moi les jumelles*.

Son rapport, comme celui du trésorier, a été accepté à l'unanimité.

Cette année, cinq membres arrivés au bout de leur mandat quittent le comité de la SRT Vaud.

Ils ont été remplacés par des membres « cooptés », donc siégeant déjà au comité depuis un certain temps.

Ainsi, les douze membres présents ont été élus ou réélus par

applaudissements. Mais le changement le plus en vue, pour SSR idée suisse VAUD, sera sans conteste celui du président.

Après douze ans à ce poste, Jean-Jacques Sahli a passé la main et l'assemblée a accueilli par acclamations Michel Riat, qui reprend les rênes de la société. En remerciement de son engagement, Jean-Jacques Sahli a été nommé président d'honneur, avant que Gilles Marchand, puis Esther Jouhet, relèvent les traits marquants de sa présidence et disent le plaisir qu'ils ont eu à travailler avec lui, tout en invoquant une SRT très active.

#### FORUMS - INFRAROUGE LE DÉBAT SPECTACLE ?

Après l'assemblée, le public était invité à se pencher sur deux émissions très prisées *Forums* et *Infrarouge*, en présence de Serge Gumy et Joël Marchetti pour la RSR, de Romaine Jean et Michel Zendali pour la TSR. La manière dont sont conduits les débats était à l'ordre du jour et chacun a pu dire ses attentes et ses frustrations en tant qu'auditeur ou téléspectateur.

Président du Conseil des programmes, Yann Gessler a lui apporté sa réflexion sur cette forme de débat qui parfois prend des allures de spectacle.

Dans un premier temps, les deux producteurs de *Forums* ont présenté la nouvelle forme de l'émission.

sion, récemment remaniée pour trouver un rythme différent, une dynamique et une autre approche du débat politique, estimant pourtant ne pas avoir encore assez de recul pour commenter ces changements, puisque la formule n'était en place que depuis trois jours.

Dans *Infrarouge*, la mise en scène est évidente pour le public, puisque deux personnes – généralement d'avis opposé - se font face.

S'y ajoutent le décor, les lumières et le fait qu'il ne s'agit plus aujourd'hui de « radio filmée », comme ce fut longtemps le cas. Comme l'a rappelé Michel Zendali, il s'agit là d'un « spectacle informatif » et non d'une « information spectacle ». Il y était contré, sur ce sujet, par Yann Gessler, qui lui a parlé d'une « mise en scène par l'image », pour laquelle on cherche le spectaculaire, l'étincelle plutôt que l'explication.

D'où des débats animés certes, mais pas toujours maîtrisés par les journalistes, avec souvent trop d'invités, trop facilement interrompus dans leurs propos.

Au moment de la discussion, les participants ont été nombreux à



**Romaine Jean et Michel Zendali, présentateurs d'*Infrarouge***

(photo A. Roberti)

faire valoir leur opinion et à poser des questions directes aux journalistes. Ils ont notamment regretté que certains invités soient trop présents à la radio et à la télévision, comme si le monde politique de Suisse romande ne se résumait qu'à quelques personnes.

Ils ont aussi déploré le « faux direct » qui prévaut à *Infrarouge*, faux direct volontairement choisi pour pouvoir accueillir des gens de toutes les régions et que ces derniers puissent bénéficier des transports publics pour rentrer le soir même. Les SMS, messages qui courent durant l'émission au bas de l'écran et ne sont pour cer-

tains que des mouvements d'humour, gênent le public, d'autant plus que le différé ne permet pas aux acteurs de l'émission d'y répondre et qu'il n'y a donc pas d'interactivité.

Audimat important pour *Infrarouge*, ton des propos, sujets tabous choisis ou évités, désir de voir non seulement des politiciens mais aussi des experts sur le plateau, comparaison avec des chaînes françaises ou suisses allemandes, toutes ces préoccupations de l'auditeur et du téléspectateur du service public ont été largement commentées au cours de ce débat franc et animé, conduit par Jean-Philippe Rapp ■

**Arlette Roberti**  
SSR idée suisse VAUD



**Serge Gumy**  
et Joël Marchetti,  
producteurs de *Forums*  
(photo A. Roberti)

## pleins feux

## → Offres à toutes les SRT

## MUSIQUE À VENTS À L'HONNEUR

## QUATRE ENREGISTREMENTS À L'ÉCHELON DE LA SUISSE

*La Suisse est riche d'interprètes amateurs et professionnels qui pratiquent la musique à vents et de nombreux ensembles de qualité forment le panorama musical de ce pays. Cette année, la Fête Fédérale de Lucerne réunit à nouveau les fanfares, harmonies et brass bands de tous les cantons, le temps de deux week-ends de juin. Le moment est donc bien choisi pour proposer à ce public - de connaisseurs et d'amateurs - quatre CD qui font la part belle aux compositeurs suisses, à l'enseigne de pièces populaires ou de concert. Une réalisation commune de la Radio Suisse Romande (RSR), Schweizer Radio (DRS), Radio svizzera di lingua italiana (RSI) et Radio Rumantsch (RR), à laquelle ont également participé EMI Music Schweiz, l'Association suisse des musiques (ASM), la Fondation SUISA pour la musique, la World Association for Symphonic Bands and Ensembles (WASBE-Suisse), la Fête Fédérale de Musique et l'hebdomadaire COOP, sans oublier toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet, dont les Romands Claude Delley, Blaise Héritier, Rodolphe Moser, Laurent Pavia, Ralf Dahler, Jean-Marc Richard et Marc Savary. Auditeurs et téléspectateurs fidèles du Kiosque à Musiques ou De Si De La, les membres des SRT demandent toujours plus de musique populaire, tant à la RSR qu'à la TSR. Ils devraient donc trouver parmi ces quatre disques de quoi satisfaire leur envie d'harmonies brillantes et colorées.*

Dans le but de mettre en valeur les compositeurs suisses de ces quinze dernières années, les différents acteurs de cette réalisation discographique ont donc travaillé en commun - et avec passion - afin que le résultat soit le plus éclectique et le plus représentatif de ce genre de musique. Une fois encore, la musique s'est ainsi jouée des barrières linguistiques et ce projet fédérateur et bien dans la ligne d'une « cohésion nationale » voulue par SRG SSR idée suisse débouche sur une bonne illustration de la manière actuelle d'écrire pour la musique à vents et les cuivres. Si les enregistrements déjà existants à la SSR ont été beaucoup utilisés, les musiciens se sont tout de même retrouvés pour graver de nouvelles pièces. Ce fut le cas notamment à Genève, où quatre ensembles romands - L'Union Instrumentale de Payerne (VD), le Brass Band Mélodia (VD),

le Brass Band 13 Étoiles (VS) et une harmonie, la Concordia de Fribourg - se sont retrouvés durant un week-end au studio Ernest Ansermet.

## MUSIQUE POPULAIRE ET CONCERTANTE

La musique pour instruments à vents se divise en plusieurs parties: aux côtés d'une musique symphonique concertante, il existe aussi une musique de divertissement ou encore un style dit « populaire », avec des marches, des valse et des airs folkloriques. Chacun de ces genres fait l'objet d'un disque compact, que l'auditeur pourra choisir selon ses goûts. En survolant les nombreux titres à disposition, on relève au passage des mélodies très populaires, comme *La chanson des Colombines*, du regretté Jean-François Bovard, écrite pour la

dernière Fête des Vignerons ou encore une marche d'Arsène Duc, *Brigade Forteresse 10*, interprétée par le Brass Band de l'école de recrues « Brass Romandie 2002 », pour ne citer que quelques titres en français de cette catégorie « populaire » et de « divertissement », qui regorge de compositions plaisantes et attrayantes, réunies sur deux disques.

Dans les deux autres disques de la compilation, on retrouve ce qu'il convient d'appeler de la « musique concertante ». Une autre forme d'approche de la musique pour instruments à vents, avec des pièces certes plus longues, mais tout aussi accrocheuses. Parmi elles, des compositions de Jean Balissat, lui-même récitant, dans *Le pêcheur et sa femme*, avec pour interprète l'Ensemble de cuivres jurassien et de Pascal Favre, avec *La Légende de Kuno*,

par la Fanfare de Payerne. Pour chaque morceau choisi, une présentation du compositeur et de la pièce complète un livret écrit dans la langue maternelle de chaque compositeur et en anglais.

Une démarche heureuse, si l'on sait l'importance, par exemple, des Brass Bands surtout, mais aussi des ensembles de cuivres, en Grande-Bretagne et dans le monde entier, tant il est vrai que la musique n'a pas de frontières.

Sorti dans le cadre de la Fête Fédérale de Musique de Lucerne (16-18 et 23 au 25 juin 2006), cet enregistrement – qui n'est pas le disque officiel de la manifestation – est l'occasion pour tous les amateurs de bonne musique de prolonger leur écoute en découvrant des compositions suisses écrites entre 1990 et 2006 ■

**Arlette Roberti**

## 3<sup>e</sup> FESTIVAL DES MUSIQUES POPULAIRES MOUDON

**30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2006**

Pour la troisième fois, Moudon accueille Métiss'Arts, le festival des musiques populaires, avec 100 concerts gratuits dans la ville – de 11 h00 à 20 h00 - assurés par des interprètes venus de toute la Suisse romande. Comme de coutume, la RSR et la TSR y feront moisson d'enregistrements pour le *Kiosque à Musiques* et *De Si De La*. A l'heure de mettre sous presse, le programme n'est pas encore entièrement établi, mais il est disponible dès mi-juin sur le site [www.metiss-arts.ch](http://www.metiss-arts.ch)

**VENDREDI 30 JUIN, À 20 H 30**

à l'église Saint-Etienne

Concert par Flavie Crisinel et Olivier Cheuwa

Prix unique 20.-

**SAMEDI 1<sup>ER</sup> JUILLET DÈS 21 HEURES**

Ancienne Caserne

Soirée jazz avec THE CRAZY SIX

Entrée libre

## Prix pour les membres des SRT

Les disques peuvent être achetés séparément selon que l'on choisit la formule « populaire » ou « de concert » (2 CD pour chaque catégorie)

2 CD DE MUSIQUE À VENTS POPULAIRE AU PRIX DE FR. 34.85 (AU LIEU DE FR. 41.-), PORT EN SUS  
2 CD DE MUSIQUE À VENTS DE CONCERT AU PRIX DE FR. 34.85 (AU LIEU DE FR. 41.-) PORTS EN SUS

LE COFFRET COMPLET DE 4 CD EST VENDU AU PRIX DE FR. 58.65 (AU LIEU DE FR. 69.-)

*Les disques sont à commander directement à la Boutique RSR, Case postale 2106, 1260 Nyon 1 (tél. 0848 848 330) en précisant sa qualité de membre SRT*

Ils sont également disponibles chez les disquaires



## pleins feux

→ Jean-Louis Millet :  
drôles d'histoires !

*Il raconte les petites histoires qui ont fait l'Histoire. Il nous les raconte en direct du mercredi au vendredi à 21 heures sur La Première de la Radio Suisse Romande. Et quand on l'a entendu une fois, on ne s'en passe plus et on ne s'en lasse pas. Ils sont très nombreux les auditeurs, accros comme moi de cette émission durant laquelle je m'isole avec ma radio. Drôles d'histoires, elles s'écoutent du début à la fin et sans être dérangé. Aucune miette ne doit s'égarer. Drôles d'histoires, mais pas forcément histoires drôles.*



Jean-Louis Millet  
(photo RSR)

Jean-Louis Millet est un baroudeur de la première heure. Français d'origine, parfait autodidacte, il a exercé le métier de programmeur en 1962, avant de devenir ingénieur indépendant puis brocanteur et homme de théâtre. Il a beaucoup voyagé de par le monde. Il a travaillé à France-Inter de 1976 à 1986, pour finalement s'engager à la Radio Suisse Romande.

Là il commence par Couleur 3, puis on l'entend un peu partout: *Carnet de route*, *Un dromadaire sur l'épaule*, etc. La radio c'est sa passion.

Il habite à quelques pas du studio et apprécie de pouvoir s'y rendre à pied. Il a deux fils dont il est fier: l'un fait du théâtre en France et en Suisse et l'autre est photographe en France.

## LA VOIX POUR...

Mais qu'a donc Jean-Louis Millet pour nous faire aimer ses drôles d'histoires? Il a la tête de l'emploi diront certains. Il a la voix pour, ajouteront d'autres.

En réalité, Jean-Louis Millet, bientôt soixante-cinq ans, a le parler vrai. C'est là une qualité essentielle pour raconter des histoires tout public.

C'est un conteur, un pur. au Moyen-Âge, il eût été, c'est certain, fou du roi, troubadour ou saltimbanque.

Certes sa voix fortement éraillée, mais ô combien chaleureuse contribue indéniablement à son succès. Son intonation, ses interrogations, son amusement apportent au choix de ses textes la vie, la richesse et l'intérêt qu'on leur porte.

Il appuie là où c'est nécessaire, il marque un temps pour augmenter le suspense, pas trop, juste ce qu'il faut.

LE COMMISSAIRE MONTALBANO...  
QUEL RUSÉ CELUI-LÀ!

Les textes? Il va les chercher dans ce qui lui a plu en littérature, avec un faible pour Guy de Maupassant. Mais il y a aussi Andréa Camilleri, avec le commissaire palermitain Montalbano et son adjoint Mimi Augello.

Alors là, franchement, on entre dans la légende: ni le commissaire Moulin ni le commissaire Maigret n'arrivent à la cheville de ce rusé carabinier sicilien.

Ces histoires-là n'ont d'égal que la pièce policière du lundi soir que nous écoutions religieusement en famille quand j'étais gosse. Durtal et Picoche à la sauce napolitaine.

Quand Jean-Louis Millet manque de ressources, alors ses histoires il les invente, tout simplement.

Et c'est ce qu'il préfère. Il invoque le droit de mentir, c'est-à-dire d'inventer.

C'est tout cela... drôles d'histoires! ■

## Claude Landry

## → dossier finances 3

**La nouvelle Loi sur la Radio et la Télévision (LRTV) votée, ses conséquences légales connues, il est bon de revenir sur le problème des finances tendues de la SSR, après les deux premières parties d'un dossier paru dans les numéros 104 (novembre 2005) et 105 (décembre 2005/janvier 2006) du Médiatic et reprises sur le site [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch) en rubrique Dossier.**

**Après de nombreuses discussions et échanges de courriels à deux, complétés par des lectures parfois imposantes, après des entretiens avec Gilles Marchand, directeur de la TSR et Gérard Tschopp, directeur de la RSR que nous remercions de leur accueil transparent, voici en cinq « chapitres » une partie des informations recueillies.**

Un dossier comprenant des compléments à cette version « papier » sera mis en ligne sur ce site [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch), également accessible depuis les sites [www.tsr.ch](http://www.tsr.ch) et [www.rsr.ch](http://www.rsr.ch) sous rubrique « *Représentation du public* ».

Y seront abordées des implications financières liées à l'actuelle fenêtre publicitaire ouverte par M6 sur la Suisse romande et formulées des remarques sur le *splitting* de la redevance entre la SSR et les radios et télévisions régionales.

Le 24 mars 2006, le vote final est intervenu aux Chambres sur la nouvelle Loi sur la Radio et la Télévision (LRTV) qui confirme le rôle primordial de la SSR-SRG dans les domaines de la radio et de la télévision au plan national. La LRTV ne dit pas grand chose des nouvelles technologies de la communication, comme l'écrit Nicolas Capt dans *Le Temps* du 27 avril 2006: *La future loi (...) en ne prenant pas en compte l'essor de la tv à la demande et en restant ancrée dans la notion bientôt obsolète de grille des programmes, est dominée par l'insécurité juridique. (...)*

Le délai référendaire de trois mois expiré, le travail se poursuivra par la mise au point des ordonnances d'exécution qui devraient permettre à la LRTV d'entrer en vigueur au milieu de 2007. Une nouvelle concession pourrait ainsi être

octroyée en 2008, tenant compte des implications de la nouvelle loi.

Deux innovations ont des incidences financières importantes, le 1 % du montant disponible des redevances qui doit être consacré aux développements technologiques et le 4 % accordé aux diffuseurs régionaux assimilables à un service public tant en radio qu'en télévision (contre un peu plus de 1 % actuellement).

Une charge nouvelle pèse donc sur les finances de SSR SRG idée suisse qui voit ainsi environ 45 millions lui échapper :

5 % de 1'100 millions de redevances acquises donnent 55 millions, mais depuis quelques années, un 1,2 % environ était déjà octroyé aux chaînes locales et régionales, soit 13 millions.

Le manque à gagner sera donc situé entre 40 et 45 millions pour ces →

### ILLUSTRATIONS

**Comment diable illustrer un texte sur les finances de la SSR ? En se torturant la cervelle ! Voici le résultat : des émissions anciennes sont remplacées par des nouvelles. Encore faut-il que le niveau ne baisse pas. Et que, si possible, on puisse faire des économies au passage !**

**Stars, etc a succédé le samedi soir au *Fond de la corbeille* puis *Ça c'est de la télé* : nettement moins bon ; et ce devrait être beaucoup moins cher !**

**36.9 remplace *Territoires 21* : qualités sauvées. Moins cher ?**

***La tête ailleurs* a vu arriver *Illico* : qualités équivalentes mais différentes. Quant au coût ?**

(fyly)

**Le fond de la corbeille, avec Lova Golovtchiner, remplacé par *Ça c'est de la télé*, puis Stars, etc**  
(photo TSR)



# pleins feux

## DOSSIER FINANCES 3] (suite)

conséquences directes de l'entrée en vigueur de la LRTV. Reste à savoir si la marge de négociation existe, autrement dit qui va devoir financer le *splitting* et les nouvelles technologies, la SSR seule, ou plus largement la SSR avec d'autres partenaires?

Dans un communiqué du 24 mars 2006, SRG SSR idée suisse écrit: (...) Elle n'est cependant ni responsable ni bénéficiaire de ces décisions. Dans l'intérêt du public, il faut maintenant éviter que le service public fourni par SRG SSR soit compromis par ces choix. Le financement des innovations que le législateur a instauré en faveur des radios et des télévisions privées n'est pas l'affaire de SRG SSR. (...)

La nouvelle loi apporte une solution pour résoudre un autre problème. Elle continue d'imposer à la Confédération de soutenir l'information internationale à raison de 50 % au moins.

## 2. RAPPELS

Nous avons donc déjà, en deux parties différentes, abordé ce problème lancinant des finances de SSR SRG idée suisse qui pourraient bien présenter, à l'horizon 2009, une péjoration de 160 mil-

**Territoires 21, avec Tania Chytil et Phil Mundwiller, remplacé par 36.9**  
(photo TSR)



lions par rapport à la situation de référence qu'étaient alors les comptes de 2004.

### MÉDIATIC 104

Dans le *Mediatic 104*, l'examen portait sur les recettes globales de 2004, en particulier le rôle joué par la redevance, dont la hausse risquait de devenir de plus en plus modeste. Il était pourtant alors difficile d'apprécier correctement les effets d'une loi qui n'était pas encore votée. Pouvait-on espérer une amélioration des recettes publicitaires, en comparant le rendement de la publicité sur le petit écran au marché global publicitaire suisse? Furent aussi mentionnés les renchérissements « normaux » dans la branche audiovisuelle.

En comparaison internationale, les coûts par minute en radio et télévision sont relativement bas en Suisse, pour un niveau qualitatif souvent reconnu comme allant de bon à excellent.

### MÉDIATIC 105

La probabilité de recettes stables semblant être grande, il s'agissait aussi de savoir quelles dépenses risquaient d'être en hausse.

Le rôle de l'exemption de la redevance pour les bénéficiaires de rentes complémentaires restait lourd pour la SSR, puisque la compensation par la redevance octroyée en 2003 couvrait 115'000 exemptions.

Admis ce trou de 160 millions, comment le combler? Refaire les calculs, ne rien faire, obtenir une hausse de la redevance étaient mentionnés au moins pour mémoire.

Une certitude: la décision prise par SSR SRG de diminuer ses dépenses de 80 millions, une grosse moitié à prendre sur les comptes généraux, l'autre plus petite demandée aux unités d'entreprise. C'est là qu'intervenaient

les 5,5 millions demandés à la radio et les 8,3 pour la télévision.

## 3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ENTRE 2007 ET 2010

Que va-t-il de se passer ces prochaines années puisque les mesures d'économie de quatre-vingts millions doivent être totalement opérationnelles au 1<sup>er</sup> janvier 2009? Sur la base de 2004, estimation avait donc été faite que SSR SRG allait au devant un déficit de 160 millions vers 2009-2010.

### RECETTES

Y aura-t-il encore de légères augmentations du nombre des redevances payées. Peut-être.

La cible actuelle qui donne environ 1,1 milliard pourrait être légèrement dépassée... de quoi payer tout ou partie de l'inflation; au moins.

L'idéal serait que la recette publicitaire reste au niveau où elle se trouve actuellement. Une légère hausse serait chose agréable.

Les autres recettes proviennent essentiellement du sponsoring tant en radio qu'en télévision.

Rien ne s'oppose en principe à leur développement.

La télévision et la radio renoncent à accueillir de la publicité sur Internet. C'est là un geste important, intervenu durant les négociations autour de la LRTV, généreux pour les éditeurs de journaux qui ne semblent guère se faire des scrupules à l'égard de leurs concurrents régionaux en inondant le marché de gratuits. Par contre, le parrainage continuera d'être le bienvenu à la radio et à la télévision.

L'attribution de la redevance et des recettes de Publisuisse, qui se fera toujours selon le coefficient Helvétia, restera stable.

## CÔTÉ DÉPENSES

Rappelons que le manque de 160 millions se compose des postes suivants :

- Suppression de la subvention fédérale pour Swissinfo 15
- Exemption de la redevance pour les bénéficiaires de rentes complémentaires 15
- Attribution aux diffuseurs régionaux 45
- Autres obligations liées à la LRTV 30
- Facteurs inflationnistes 55

Les chambres ont donc rétabli la subvention pour Swissinfo, moitié à charge de SSR, moitié pour la Confédération. Voici déjà 15 millions récupérés.

La LRTV fixe donc le *splitting* pour les locales et régionales à hauteur de 4 % sans évoquer le rythme de l'entrée en vigueur.

S'y ajoute un 1 % pour les améliorations techniques et encore un prudent 1 % pour une série d'autres mesures (sous-titrages, etc). On arriverait ainsi à 65 millions, et non aux 75 rappelés plus haut.

Mais il est bon de se souvenir que maintenant déjà un peu plus de 1 % est à charge de la SSR, donc environ 10 millions.

Or les mesures internes décidées à l'intérieur de la SSR et de ses unités d'entreprises conduisent à des économies d'un peu plus de 80 millions. Le déficit théorique de 2009-2010 serait de l'ordre de 60 à 70 millions.

## LE PROBLÈME DE LA REDEVANCE

La redevance rapporte actuellement 1'100 millions. Augmenter cette redevance de 1 % revient à obtenir onze millions de mieux et ainsi de suite pour chaque pourcent.

Un pour-cent signifie moins de cinq francs supplémentaire par an ; c'est tout de même négligeable.

Dix pour-cent de hausse, c'est cinq francs en plus de quarante francs par mois. Mais cette hausse s'ajouterait à d'autres augmentations.

Comment les choses se passaient-elles jusqu'ici ? La SSR demandait une révision du montant de la redevance au Conseil fédéral. Elle espérait obtenir au moins les deux tiers du pour-cent demandé. Le Conseil fédéral décide sans en référer aux Chambres.

Or il se pourrait que les choses changent. La SSR devrait alors fixer ses besoins à moyen terme en tenant aussi bien compte des facteurs inflationnistes que de ses projets d'investissement. Le Conseil fédéral prendrait sa décision en indiquant ce qu'il accepte, la redevance assurant ainsi une sorte de contrat d'entreprise.

## 4. TÉLÉVISION : MOINS 8,3 MILLIONS !

Pour la TSR, il s'agissait d'économiser 8,3 millions. Or, une économie de quinze millions a déjà été initiée à la TSR (Opération Arthur Andersen). Pas de surprise dès lors si les programmes vont aussi être un peu touchés. La direction a renoncé à la solution linéaire qui consiste à couper tous les postes d'un même pourcentage !

Le 7 avril dernier, Gilles Marchand s'est adressé à son personnel avec une volonté de transparence qui semble avoir été appréciée et n'a pas donné lieu à des informations sauvages. Toucher aux finances a des conséquences sur l'emploi, une quarantaine de postes à plein temps seront supprimés sur les 1050, cadres compris.

Par anticipation, une douzaine de postes ont été gelés en 2005. Une autre dizaine de postes à plein

temps pourraient ne pas être repourvus en 2006, 2007 et 2008. Le redimensionnement de certains supports, des efforts demandés à certains secteurs, une diminution de coût alors que des émissions disparaissent remplacées par d'autres permettent d'atteindre la cible financière.

Malgré d'éventuelles mises à la retraite dès 61 ans ou exceptionnellement 58, quelques licenciements dits secs, pourraient être prononcés. Mais des recyclages sont possibles au sein de l'entreprise, notamment en modifiant le cahier des charges du Centre de Formation TV.

Quelques principes ont été respectés lors de cette réflexion sur les 8,3 millions à trouver : ne pas toucher au *prime time* (entre 18 et 23 heures) ; si des émissions disparaissent, les remplacer par d'autres, parfois moins coûteuses ; sauvegarder la qualité de l'ensemble ; ne pas renoncer à des améliorations techniques (numérique, haute définition, multimédia, etc).

A la TSR, la composante créatrice est importante, donc la gestion des ressources humaines est particulièrement délicate. Les entreprises de la SSR sont de bons employeurs au personnel motivé à tous les →

*Autrement dit, avec Massimo Lorenzi, remplacé par Illico*  
(photo TSR)



# pleins feux

## DOSSIER FINANCES 3] (suite)

échelons, ne serait-ce que pour continuer, en comparaison européenne, d'avoir un excellent rapport qualité/coût. Cela reste un miracle qu'une chaîne généraliste comme la TSR destinée à 1,7 million de téléspectateurs existe et soit reconnue au plan international.

Au moment de la rédaction de ce dossier, aucune réaction contre ces mesures n'a été exprimée du côté du personnel. Ce qui ne veut pas dire que règne une satisfaction sans ombre.

### 5. RADIO : MOINS 5,5 MILLIONS !

La clef de répartition Helvétia qui vaut pour les dotations des unités d'entreprise a donc aussi été mise

en œuvre pour définir le montant des économies à faire. Elle se monte à 3,3 millions pour la RSR

Dans son plan de développement, la RSR, s'appuyant sur l'introduction du DAB, veut augmenter le nombre de ses canaux de diffusion par une chaîne destinée aux enfants, une autre couvrant la science, l'environnement, etc, et une troisième offrant de l'information en permanence. Elle devra dégager des ressources par des économies de 2,2 millions à charge des quatre programmes. Il en résulte les 5,5 millions cités plus haut.

### UNE TRENTAINE DE POSTES COMPLETS EN CAUSE

La direction de la RSR, qui a informé son personnel il y a bientôt un an de ses intentions, a décidé d'agir dans trois grands secteurs pour arriver à économiser 5,5 millions, sur les structures de l'unité d'entreprise, les modes de productions de l'ensemble des programmes et diverses mesures comprenant aussi bien des réductions que des recettes nouvelles. Par exemple, la RSR aidait de ses deniers la chaîne de radio genevoise en langue anglaise. Cette subvention vient d'être reprise par l'OFCEM. Dans les mois qui viennent, les effets de la nouvelle LRTV donneront lieu à des discussions entre la SSR et l'OFCEM.

Les 5,5 millions à économiser entraînent la disparition d'une trentaine de postes complets, dont sept gelés par anticipation. La création des trois nouveaux canaux DAB implique l'ouverture de nouveaux postes de travail, qui pourraient être repourvus par un recyclage à l'intérieur de l'entreprise. L'amélioration du climat économique actuellement en cours pourrait augmenter la mobilité facilitant les

départs naturels, ce qui limiterait le nombre de mises à la retraite anticipée et d'éventuels licenciements secs.

### DES CONSÉQUENCES SUR LES PROGRAMMES ?

En principe, elles ne devraient pas être douloureuses, même s'il faut renoncer à certaines habitudes. Le programme proprement dit ne sera pas modifié dans ses principales options. Il pourrait y avoir à l'horizon 2010 trois canaux nouveaux à nourrir. Peut-être faudra-t-il ici ou là produire moins d'émissions originales, la RSR au plan national étant celle qui offre le plus d'émissions réalisées à l'interne.

La mise en place de trois nouvelles offres demandera un effort qui dépasse l'économie de 2,2 millions prévue dans ce but. La RSR dispose heureusement de quelques réserves qui seront mises à contribution.

Dans les années qui viennent, la RSR devra aussi améliorer son offre sur Internet et consolider ses ressources provenant du parrainage puisque la LRTV exclut la publicité radiophonique.

### CONCLUSION

***Ce dossier Finances (3) se veut d'abord informatif. Il n'y a donc pas ici de conclusions, la place n'étant pas disponible pour le faire.***

Par contre, une fois ces textes en ligne sur le site [www.rtsr.ch](http://www.rtsr.ch), complétés par d'autres, tant Charles Chammartin que Freddy Landry se permettront de livrer une partie de leurs réflexions sur la situation financière de la SSR à court et moyen terme ■

**Freddy Landry avec la collaboration de Charles Chammartin**

Annoncer les rectifications d'adresses à :  
Claude Landry, route du Vignoble 12,  
2520 La Neuveville

J.A.B.  
2515 Prêles